



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

IHEI

—
INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES
INTERNATIONALES



INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES

100 ANS D'ÉTUDES INTERNATIONALES

Direction : Carlo SANTULLI, professeur, directeur
Pascale MARTIN-BIDOU, maître de conférences, directrice des études

« *La paix par le droit* »

Le mot du professeur Carlo SANTULLI, directeur de l'Institut des hautes études internationales

«Établi au lendemain du premier conflit mondial pour servir l'espoir d'une paix par le droit, il renaît des cendres du second en tant qu'« Institut des hautes études internationales (IHED) de la faculté de droit de l'Université de Paris » par décret du général De Gaulle, au titre du Gouvernement provisoire.

Par son histoire, sa fonction, sa sociologie, son ouverture, l'IHEI est un monde un peu à part dans le paysage universitaire contemporain, tout en étant rattaché à l'université Paris II Panthéon-Assas. On le perçoit souvent, et à juste titre, comme un havre où des personnalités très différentes, venant de cultures et d'horizons divers, parfois éloignés, se rencontrent pour se former, étudier et échanger dans une langue dont ils espèrent qu'elle leur est commune : le droit international. C'est le lieu où se transmet la pensée internationaliste, fondée avec l'ambition et l'espoir que les négociateurs de demain, les juristes qui viendront, sauront échanger un peu mieux que leurs prédécesseurs.

S'il est au cœur de la tradition française du droit international, à laquelle il contribue sans relâche, c'est au-delà de la perspective locale que se situent la spécificité de ses disciplines et la mission de notre Institut, qui s'efforce d'en être l'un des gardiens. Chaque année, sans exception dans sa vie centenaire, des savants et praticiens étrangers de tous les continents, de toutes les cultures et de toutes les traditions, viennent honorer l'IHEI de leur concours. Là où les universitaires, juristes en particulier, s'épanouissent d'abord dans une filière nationale (dont ils cultivent les ressources intellectuelles) avant d'étendre leur raisonnement aux références comparées, les premiers interlocuteurs de l'internationaliste sont russes, chinois, américains, africains ou japonais, autant que français. L'extérieur n'est pas un élément de comparaison, c'est le milieu naturel du droit international et la condition d'existence d'un institut de formation et de recherche tel que l'Institut des hautes études internationales de Paris.»

L'IHEI, 100 ans d'histoire internationale

L'Institut des hautes études internationales (IHED) a été fondé en 1921, après la Première Guerre mondiale. Le développement du droit international était alors perçu comme un outil efficace pour préserver le monde d'un nouveau bouleversement. La Société des Nations et la Cour permanente de Justice internationale, récemment créées, devaient notamment contribuer à l'apaisement des relations entre les États. C'est dans cet esprit que des instituts dédiés à l'enseignement et à la recherche en droit international virent le jour en Europe et en Amérique.



Durant les 100 années d'existence de l'IHEI, de nombreux spécialistes français et étrangers y ont enseigné, parfois après y avoir été eux-mêmes étudiants. Aussi, de nombreux manuels et traités de droit international en langue française ont été rédigés par des membres de l'IHEI.

Depuis sa création, l'Institut a toujours bénéficié du concours d'universitaires et de praticiens de renom du droit international, français et étrangers, invités à donner des cours dans le cadre de la formation générale ou dans celui des enseignements spécialisés.





Les diplômes délivrés par l'IHEI

En tant que pôle d'enseignement, l'IHEI délivre à ses étudiants trois certificats de l'université Paris II Panthéon-Assas :

- Le Certificat d'études internationales générales (CEIG) ;
- Le Certificat d'études juridiques internationales (CEJI) ;
- Le Certificat de recherche approfondie (CRA).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet de l'IHEI : www.ihei.fr

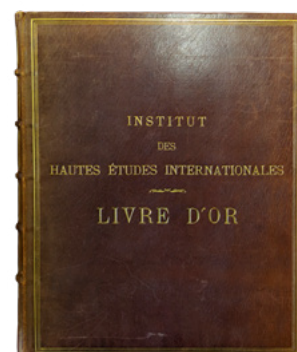
L'IHEI, centre de documentation et centre de recherche

La réputation d'excellence de l'Institut doit beaucoup à son lien historique avec l'université de droit de Paris, devenue l'université Paris II Panthéon-Assas.

Véritable **centre de documentation international**, sa bibliothèque implantée en plein Quartier latin est riche de quelques dix-neuf mille références, dont un grand nombre d'exclusivités.

Comme **centre de recherche**, né en plein tourment historique avec la conviction que la paix advient par le droit, l'Institut des hautes études internationales s'intéresse à tous les champs d'évolution du droit international et fait régulièrement appel à ses équipes, à des chercheurs et à des doctorants. Les thématiques abordées sont de différents ordres : les investissements, l'environnement, les nouveaux modes de règlement des conflits, le recours à la force et à la sécurité collective post Guerre froide, le terrorisme, ou encore les incertitudes contemporaines des sources internationales dans les ordres juridiques international et interne.

C'est à ce titre et sur de tels thèmes que sont régulièrement organisés, sous l'égide de l'Institut, des colloques internationaux, des journées d'études et des conférences-débats. Les **publications** qui en résultent paraissent principalement chez Pedone, éditeur historique du droit international à Paris. La collection des « Cours et travaux de l'IHEI » rend accessible les enseignements délivrés à l'IHEI par les professeurs invités. Aussi, une importante série consacrée aux « Grandes pages du droit international » retrace l'histoire de la doctrine, de la pensée faisant le droit et rappelle que l'IHEI reflète véritablement « cent ans d'études internationales » au sein de l'université Paris II Panthéon-Assas.



Enfin, fort de son format estival et plus convivial, la **Summer School** de l'IHEI réunit des étudiants et des praticiens autour de l'étude, en anglais, des enjeux contemporains du droit international. La **Summer School** propose une offre d'un autre type, dirigeant vers une pratique moderne du droit international. Elle est également clôturée par un certificat reconnu et recherché.





Chiffres clés

19 000
ouvrages

54
doctorants

200
étudiants dans
les trois certificats

5 000
alumnis en 100 ans

100
thèses soutenues
depuis 1990




LA DIRECTION DE L'IHEI

- Carlo SANTULLI, professeur à l'université Paris II Panthéon-Assas, directeur
- Pascale MARTIN-BIDOU, maître de conférences à l'université Paris II Panthéon-Assas, directrice des études

CONTACTER L'IHEI

12 place du Panthéon 75005 Paris
Cour d'honneur, escalier A, bureau 222
Tél. : + 33 (0)1 44 41 55 49 / 50
Courriel : ihei@u-paris2.fr

 @IHEI - Institut des hautes études internationales
 @IHEI_Paris

www.ihei.fr